

*La cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre (La CABAT)* a été créée le premier septembre 1993 par le chef d'Etat Major de l'Armée de Terre (CEMAT). La CABAT est un organisme spécifique de l'armée de terre, placé sous le commandement du gouverneur militaire de Paris. A l'été 2010, son champ d'action a été élargi par le CEMAT (Général d'armée Eirik Irastorza) puisqu'elle s'occupe à présent également des familles des militaires tués en opération. A la même date ses effectifs ont été doublés. La CABAT a pour caractéristique, d'une part d'intervenir immédiatement, dès la réception de l'information venant du cabinet du CEMAT ; d'autre part de maintenir le suivi des blessés et des familles dans la durée.

« *Terre Fraternité* » est créée, en 2005, sous l'impulsion du Général Thorette. En effet, suite au massacre de Bouaké (novembre 2004), en tant que CEMAT, il constate que la CABAT ne dispose pas des structures financières adaptées pour agir dans l'urgence et qu'il lui faudrait disposer de davantage de fonds, en particulier pour faire face aux besoins nouveaux apparus à l'égard des blessés, des veuves et des familles. "Terre Fraternité" est une association souple, légère, réactive, uniquement composée de bénévoles. Elle a pour but d'apporter, au-delà de l'action des services officiels et des organismes de droit privé y ayant vocation, un soutien moral, matériel et financier aux blessés, à leurs familles, ainsi qu'aux familles des disparus. Elle agit pour toute la « famille terre » sans distinction d'origine, de grade, d'arme ou de spécialité. Cette association n'a pas d'adhérents payants. Elle ne vit et n'agit que grâce aux dons reçus. C'est pourquoi elle a besoin de relais pour se faire connaître et collecter les dons.

Pour plus d'efficacité face à des besoins grandissants, "Terre Fraternité" a choisi d'unir ses moyens à ceux de "l'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée" (ADO), qui préexistait depuis 1939, actuellement présidée par le général de corps d'armée (2S) Michel BARRO.

En 2007, les deux associations "Terre Fraternité" et "ADO" ont établi un partenariat afin :

- d'une part, de développer l'entraide au sein de l'armée de terre,
- d'autre part, d'assurer dans ce domaine une meilleure coordination des actions immédiates et dans la durée. Concrètement, « Terre Fraternité » délègue une certaine somme à l'ADO, dont le montant est révisable chaque année en fonction des dons reçus.

*"L'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO)"* est une association de droit privé, créée en 1939 et reconnue d'utilité publique dès son origine. Elle a pour but :

- de porter assistance au personnel militaire et civil, en activité ou en retraite, relevant du ministère de la défense ;
- d'apporter une aide essentiellement matérielle aux personnes en difficulté, notamment depuis la professionnalisation aux militaires du rang, dans le cadre de la solidarité générale ;
- de développer l'entraide en nouant des partenariats pour accroître l'efficacité et la cohérence de l'action.

*Pour en savoir davantage ....*

- Sites internet de la CABAT

<http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus/cellule-d-aide-aux-blesses/cellule-d-aide-aux-blesses-de-l-armee-de-terre>

- Site internet de Terre Fraternité

<http://www.terre-fraternite.fr/>

- Site internet de l'A D O

<http://www.entraide-defense.fr/default.aspx>

- Video à voir :

<http://www.ecpad.fr/jdd-50-decembre-2010-la-cabat-cellule-d%E2%80%99aide-aux-blesses-de-l%E2%80%99armee-de-terre>